

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

HIST2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce master vous permet

- d'approfondir l'apprentissage méthodologique et critique en matière de repérage et de mise en Œuvre de l'information ;
- de l'appliquer à une période spécifique (Antiquité, Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine) ou à un domaine de l'histoire, en vue d'aboutir à une synthèse personnelle sur un sujet déterminé (mémoire de master) ;
- de développer des capacités de collecte de l'information, d'analyse critique et de mise en oeuvre de celle-ci.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en histoire et avez affermi votre goût pour le travail rigoureux et critique de l'historien ;
- souhaitez développer votre capacité à mener à bien une recherche originale et d'en défendre les résultats ;
- cherchez une formation qui vous offre la possibilité de vous spécialiser dans vos domaines de prédilection ;
- désirez enrichir votre profil de compétences professionnelles et bénéficier de l'occasion de les tester sur le terrain.

Votre futur job

L'histoire développe le raisonnement, l'analyse, l'esprit critique, le sens du relatif et la capacité de rassembler une documentation : des qualités appréciées dans de multiples secteurs d'emploi. L'enseignement, la recherche, les métiers de la communication et ceux liés au monde des livres, de la valorisation patrimoniale, de la gestion et de la conservation documentaire apparaissent comme des débouchés naturels.

D'autres secteurs peuvent être accessibles : secteur privé (entreprises, banques ou assurances par exemple), tourisme, fonction publique et monde socioculturel ou associatif.

Votre programme

Le Master vous offre

- une formation méthodologique exigeante et appliquée à votre sujet de recherche ;
- une ouverture interdisciplinaire ;
- un programme varié, où vous combinerez cours au choix/option et finalité en fonction de vos centres d'intérêt et du profil professionnel que vous souhaitez développer ;
- la possibilité de réaliser un séjour d'études à l'étranger et/ou un stage en milieu professionnel.

8. **S'il a suivi la finalité approfondie** : analyser et poser un regard réflexif et critique sur des pans de la recherche « en train de se construire », autour d'études de cas portant sur différents domaines et périodes de l'histoire (ces études de cas relèvent de domaines d'expertise des titulaires des cours).

8.1. Approfondir quelques aspects des études de cas présentées, par le biais de lectures qui nourriront la réflexion et la discussion au fil des séances ;

8.2. Identifier et analyser les principes, méthodes et enjeux sous-tendant les principales tendances de la recherche passée et actuelle ;

8.3. Évaluer la pertinence du matériau mobilisé par l'auteur d'une contribution scientifique, de la démarche adoptée et des conclusions présentées ;

8.4. Comparer une production scientifique variée autour d'une même thématique, en mettant en évidence et en dialogue la diversité des questionnements, sources, méthodes et conclusions.

9. **S'il a suivi la finalité didactique** : mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant d'histoire dans le secondaire supérieur et pouvoir y évoluer positivement.

9.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs ;

9.2. Enseigner en situations authentiques et variées ;

9.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(histoire\)](#).

10. **S'il a suivi la finalité spécialisée : histoire et archives** : gérer, de manière autonome, un dépôt d'archives, collecter, classer, inventorier les fonds et mettre en Œuvre une politique de conservation et de valorisation de ceux-ci.

10.1. Procéder au repérage, à l'évaluation, à la collecte, au classement et à l'inventorisation de fonds d'archives émanant d'organismes publics ou d'instances privées, tant d'Ancien Régime que de l'époque contemporaine ;

10.2. Maîtriser des connaissances théoriques sur leurs modalités de conservation, qu'il s'agisse de supports traditionnels ou de ceux relevant des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de les appliquer à des cas concrets ;

10.3. Maîtriser diverses modalités de valorisation du patrimoine archivistique ;

10.4. Acquérir une connaissance et une expérience du milieu professionnel et des évolutions récentes de la discipline notamment à travers les stages accomplis et la participation à des journées d'études.

11. **S'il a suivi la finalité spécialisée : communication de l'histoire** : communiquer des savoirs historiques et culturels à un large public, sur la base d'une maîtrise théorique et méthodologique des enjeux de la communication en histoire et des procédés et outils de communication, en vue de répondre à la demande sociale d'histoire.

11.1. Maîtriser, théoriquement et méthodologiquement, l'analyse et la résolution de problèmes en matière de communication de l'histoire ; il est capable de/d' :

- définir et organiser les éléments d'un projet de communication,
- se documenter,
- identifier les relations entre savoirs et publics,
- raisonner à partir de ces relations,
- décider en vue de définir et concrétiser le but à atteindre et la production culturelle à réaliser ;

11.2. Produire une communication de l'histoire liée aux enjeux et réalités de l'histoire publique, c'est-à-dire à destination d'un large public ;

11.3. Maîtriser des procédés et des outils de communication des savoirs en histoire en vue d'un résultat à atteindre ;


11.4. Effectuer une médiation des savoirs en histoire, en utilisant des moyens de communication comme l'écriture communicationnelle, la communication orale, audio-visuelle et/ou gestuelle, les technologies de l'information et de la communication, etc. ;

11.5. Dialoguer de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés (tant d'un point de vue socio-culturel, qu'au départ de leur fonction, de leurs champs d'action et de leur domaine disciplinaire d'expertise) en faisant preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit, d'empathie, de distanciation et d'assertivité.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué :
 - d'un mémoire (30 crédits);
 - d'un séminaire (10 crédits);
 - de cours de techniques de la recherche (10 crédits);

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LFIAL2180	Séminaire d'épigraphie grecque	Jean-Sébastien Balzat	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]   > <i>English-friendly</i>	x	x
⌘ LFIAL2181	Séminaire d'épigraphie latine	Martina Marano (supplée Marco Cavalieri)	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]  	x	x

Liste des finalités

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

- > [Finalité approfondie](#) [prog-2024-hist2m-lhist201a]
- > [Finalité didactique](#) [prog-2024-hist2m-lhist200d]
- > [Finalité spécialisée : histoire et archives](#) [prog-2024-hist2m-lhist202s]
- > [Finalité spécialisée : communication de l'histoire](#) [prog-2024-hist2m-lhist204s]

Finalité approfondie [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

⌘ LHIST2728



Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

En **2024-25**, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

-

o B) Cours et séminaires disciplinaires (11 crédits)

o Didactique de la discipline (7 crédits)

LHIST2311	Didactique de l'histoire et réflexion sur le contenu des programmes	Mathieu Bouhon	PS [q1+q2] [45h+30h] [7 Crédits]	X
-----------	---	----------------	----------------------------------	---

o Théories et analyses des pratiques d'enseignement en histoire (4 crédits)

LHIST2313	Séminaire d'intégration des stages : histoire	Mathieu Bouhon	PS [q1+q2] [15h] [4 Crédits]	X
-----------	---	----------------	------------------------------	---

o C) Cours et séminaires transversaux (13 crédits)

o Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe

L'étudiant choisit une des deux activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis durant le même quadrimestre.

LAGRE2020P	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	
------------	---	--

Finalité spécialisée : histoire et archives [30.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel



1 2

○ **Contenu:**

○ LHIST2531	Archivistique générale	Aurore François Marie Van Eeckenrode	(FR) [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐	x	x
○ LHIST2532	Archivage numérique	Aurore François Marie Van Eeckenrode			

Bloc
annuel

1 2

⊗ LHAGI2550	Médiation muséale et patrimoniale		PR [q2] [30h] [5 Crédits] 	x	x
⊗ LCOMU2200	Genre, cultures et représentations	Sarah Sepulchre	PR [q1] [30h] [5 Crédits] 	x	x
⊗ LCOMU2605	Analyse des séries télévisées	Sarah Sepulchre	PR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 	x	x
⊗ LCOMU2640	Education aux médias et littératie médiatique	Thibault Philippette Camille Tilleul (supplée Thibault Philippette)	PR [q1] [30h] [5 Crédits] 	x	x

Options et/ou cours au choix [15.0]

L'étudiant choisit une option ou des cours au choix pour 15 crédits. Moyennant l'accord du secrétaire du jury, certains cours de la KU Leuven et de l'UNamur peuvent également être choisis. En cas d'accord, l'étudiant veillera à se mettre en ordre auprès de l'université concernée (inscription administrative pour le cours choisi).

Remarque : si certaines unités d'enseignement présentes dans les options et/ou cours au choix sont également présentes dans le tronc commun ou dans la finalité approfondie, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques. À l'inverse, aucun recouvrement n'est permis ni avec la finalité didactique, ni avec les finalités spécialisées. Les unités d'enseignement validées dans le tronc commun ou dans la finalité ne pourront pas être valorisées dans l'option.

- > [Option en cultures et éthique du numérique](#) [prog-2024-hist2m-lfia1800o]
- > [Option en subalternités et critiques postcoloniales : Histoire, monde et sociétés](#) [prog-2024-hist2m-lhist965o]
- > [Cours au choix](#) [prog-2024-hist2m-lhist964o]

Option en cultures et éthique du numérique [15.0]

Le numérique a transformé nos vies et notre culture à tel point que tout se passe aujourd'hui dans « l'espace numérique » puisque notre propre espace, notre temps et notre existence sont tous profondément numérisés. Dans la « culture de la connectivité », le numérique est omniprésent, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, toujours en ligne, tandis que la technologie n'est plus seulement « à



Option en subalternités et critiques postcoloniales : Histoire, monde et sociétés [15.0]

Cette option vise à approfondir l'étude et la pratique du décentrement critique en histoire. Il s'agira non seulement de mobiliser des cadres épistémologiques issus d'autres disciplines en sciences sociales, mais aussi de se former aux travaux d'historiens et d'historiennes qui questionnent le passé de manière inclusive et décentrée, et qui interrogent les systèmes de pouvoir et les rapports de domination et de dépendance (ethniques, économiques, politiques, culturels, de genre, religieux...).

- Obligatoire
 - ✘ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

LDVLP2640

Cours au choix [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu :**⊗ Didactique**

⊗ LAGRE2310	Exercices de micro-enseignement	Marc Blondeau Pascalia Papadimitriou	FR [q1 ou q2] [15h] [2 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LAGRE2221	Apprendre et enseigner avec les nouvelles technologies et exercices	Sandrine Decamps	FR [q1] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	X

LAGRE2221

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LPSYS2203	Psychologie de la multiculturalité et de la diversité	Karl-Andrew Woltin Vincent Yzerbyt	FR [q2] [45h] [5 Crédits]  > English-friendly	X	X
⌘ LDEMO2130	Théories du changement socio-démographique	Philippe Bocquier Ester Lucia Rizzi	FR [q2] [30h] [5 Crédits]  > English-friendly	X	X
⌘ LDROI1525	Droit et genre	Pascale Vielle	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 	X	X
⌘ LDROP2072	Individu, famille et État	Geoffrey Willems	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 	X	X
⌘ LPSYS2056	⌘ LDROP2072				

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

HIST2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^o cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^o cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)

			<p>supplémentaires intégrés dans le programme de master</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres	S'il a suivi la Mineure en histoire (Version A - Ouverture)	Accès moyennant compléments de formation	<p>Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
Bachelier en droit Bachelier en sociologie et anthropologie Bachelier en sciences politiques, orientation générale Bachelier en sciences humaines et sociales Bachelier en information et communication	S'il a suivi la Mineure en histoire (Version B - Accès)	Accès moyennant compléments de formation	<p>Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
Bachelier en sciences philosophique, politique et économique		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier en histoire		Accès direct	
Autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in de geschiedenis	Maîtrise du français de niveau B1 (CECR)	Accès direct	
Autre bachelier		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Bacheliers étrangers			
Bachelier en histoire		Accès sur dossier	En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir Accès sur dossier). Tout

candidat doit vérifier qu'il répond aux [conditions d'accès spécifiques](#).

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Sciences humaines: géographie, histoire, sciences sociales - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licence en histoire		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters			
120 0 0 - 18440 - Titulaire		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits.
Master [120] en histoire , deuxième finalité		Accès direct	Au terme du master 120, chaque finalité du Master [120] en histoire peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.
Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	S'il a suivi la Mineure en histoire (Version B - Accès) en bachelier	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédure d'admission et d'inscription) S'il la considère suffisamment complète, le Servicim 120 0 0 -1 83.59200287 9.8

- **Expérience acquise.** Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Responsable académique du programme: [Mathieu Bouhon](#)

Jury

- Présidente: [Laurence Van Ypersele](#)
- Secrétaire: [Gilles Lecuppre](#)
- 3e membre du jury restreint: [Emmanuel Debruyne](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be